

356 rue Ferdinand de Lesseps
34070 – Montpellier
Tél: 04 67 58 49 29
Mob: 06 23 40 75 49
Béziers: 06 95 16 34 85
Email: unafam34@gmail.com
Site: www.unafam34.org

Sommaire

Page 1

- Edito
- Journée d'Information sur les troubles Psychiques
- Atelier d'entraide Prospect

Page 2

- Accueils
- Respectons mes droits (SISM)
- Assises de la santé mentale et de la Psychiatrie
- Sommet mondial sur la santé mentale
- Ecoute-Famille

Page 3

- Quality rights (OMS)
- AG Unafam
- Aide aux frères, sœurs, enfants de personne en souffrance psychique

Page 4

- Groupes de parole
- A lire

Journée d'information sur les troubles psychiques

La prochaine journée d'information sur les troubles psychiques aura lieu
le 25 septembre 2021
en visioconférence
de 9h à 17h

Cette journée est ouverte à tous sans condition d'adhésion sur inscription par téléphone au 04 67 58 49 29 ou au 06 23 40 75 49.

Atelier d'entraide Prospect

Le prochain atelier d'entraide Prospect aura lieu au local de Montpellier les

Vendredi 19 novembre de 16 à 20h
Samedi 20 novembre de 9 à 18h
Samedi 27 novembre de 9 à 18h

*Inscription par téléphone
au 04 67 58 49 29 ou au
06 23 40 75 49*

Edito

« A quelque chose malheur est bon », ce proverbe trouve son illustration dans la situation actuelle. En effet, il semble que la crise sanitaire en mettant un grand nombre de personnes devant des difficultés psychiques ait fait prendre conscience aux médias et aux politiques de l'importance de la santé mentale et de la souffrance psychique.

C'est ainsi que **le président de la République a annoncé la tenue avant l'été 2021 d'Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie (finalement reportées à septembre...)**

L'objectif de ces assises est double : ouvrir un temps large d'expression et de partage autour de la situation de la santé mentale et de la psychiatrie aujourd'hui (l'UNAFAM a largement participé à cette consultation), puis sur la base de ces constats, y apporter des réponses concrètes.

Le Sommet Mondial sur la Santé Mentale se déroulera début Octobre à PARIS, avec pour ambition de renforcer la mobilisation internationale en faveur de la santé mentale, de promouvoir le respect des droits et de valoriser les expériences innovantes à l'international.

Reste à espérer que ces belles intentions soient suivies d'effets, l'avenir nous le dira. Nous resterons vigilants, mais c'est déjà une avancée d'en parler et d'en prendre conscience.

De nombreux chantiers ont été ouverts, dissociation de l'AAH du revenu universel qui a été actée (mais malheureusement pas la dissociation des revenus du conjoint qui n'a pas été votée par l'assemblée malgré la mobilisation des associations), révision de l'article L 3222-5-1 du code de la santé publique sur la contention et l'isolement.

Dans le même temps, peu à peu, 50 ans après la naissance du concept de **Rétablissement** dans les pays anglo-saxons, celui-ci s'installe en France et introduit de manière résolue la notion d'espoir dans le monde de la psychiatrie en pleine mutation.

La déstigmatisation avance aussi, avec des événements médiatiques comme le PSYCHODON (du 11 au 13 juin) ou les SISM du 4 au 17 octobre.

Montpellier n'est pas en reste et sur l'initiative de l'UNAFAM HERAULT, en partenariat avec la Ville de Montpellier, le CODES 34 et l'ARS un Collectif SISM voit le jour, ce qui permettra d'unir les efforts de plusieurs acteurs du secteur de la santé mentale pour donner aux événements organisés plus de visibilité et d'impact sur le grand public.

La déstigmatisation c'est aussi une meilleure connaissance de la maladie mentale pour faire reculer les préjugés. La formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) connaît un grand développement. Elle a pour objectif de permettre à toute personne d'acquérir des repères sur les troubles de santé mentale et de savoir comment agir auprès d'une personne présentant des troubles émergents ou en crise afin qu'elle puisse bénéficier au plus tôt des soins dont elle a besoin.

Ces avancées démontrent l'importance de notre engagement. Rien n'est acquis, rien n'est gagné d'avance, mais notre militantisme et notre détermination font bouger les lignes.

Passez un bel été.

Mady TEISSEDE
Déléguee Départementale Hérault

Accueils

Montpellier

RV à prendre au 04 67 58 49 29
ou au 06 23 40 75 49

Au local, 356 rue Ferdinand de
Lesseps, tous les mercredis de 14h30
à 18h

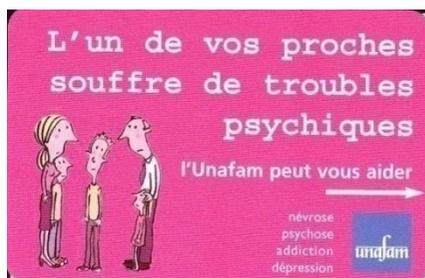
Béziers

RV à prendre au 04 67 58 49 29
ou au 06 95 16 34 85

Espace Camille Claudel, 2 rue Robert
Rivetti (à coté de Conforama et
Auchan) salle de réunion RdC
le 2^e jeudi du mois de 14h00 à 16 h30.



Ecoute-Famille



« Respectons mes droits »

« **Pour ma santé mentale, respectons mes droits** », c'est le thème de la 32^{ème} édition de la SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) qui aura lieu du 4 au 17 octobre).

Les mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 que nous vivons ont un impact sur **nos droits, nos libertés et nos relations sociales**. Dans ce contexte inhabituel, notre santé mentale est bouleversée.

Notre état de santé mentale varie tout au long de la vie, en fonction de différents facteurs : biologiques, psychologiques, familiaux et sociaux. La dimension sociale dépend notamment de **notre environnement et de la société** dans laquelle nous évoluons.

Dans notre société, chaque personne a accès aux mêmes droits universels et les institutions doivent en garantir le respect. La citoyenneté relève donc à la fois d'une responsabilité individuelle et collective. En tant que citoyenne ou citoyen, j'ai le droit **à la santé, à la sécurité et au respect de mes libertés individuelles**. L'État met en œuvre les moyens pour me permettre de vivre dignement et pour garantir le respect de mes droits au quotidien. Lorsque ces droits sont bafoués, lorsque je subis des discriminations, ma citoyenneté est niée et ma santé mentale peut être perturbée.

Si je vis avec des troubles psychiques, le non-respect de mes droits comme **la liberté d'aller et venir, la dignité, l'accès aux soins, au logement, au travail**, etc. peut aggraver mes problèmes de santé mentale.

Les personnes concernées par les troubles psychiques sont souvent confrontées à la **stigmatisation**, ce qui accroît les risques de violation de leurs droits, notamment par des actes de discrimination. Lutter contre les discriminations et garantir le respect des droits, c'est reconnaître et promouvoir la **pleine citoyenneté** de chaque personne, quel que soit son âge, son état de santé ou son handicap.

Assises de la santé mentale et de la psychiatrie

Les travaux préparatoires aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie vont se poursuivre tout l'été. Devant le succès rencontré par la consultation en ligne du mois de mai et le souhait manifesté par de nombreuses organisations de pouvoir formuler des propositions au-delà de cette consultation aujourd'hui close, une adresse générique dédiée assises.santementale.psychiatrie@sante.gouv.fr a été ouverte afin de pouvoir recueillir l'ensemble des contributions. Dans ce contexte, le travail préparatoire se poursuivra tout au long de l'été et les Assises se tiendront en septembre prochain.

Sommet mondial sur la santé mentale

Les 5 et 6 octobre 2021, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, accueilleront à Paris, un Sommet mondial sur la santé mentale intitulé « **Mind the Rights Now** ». Ce Sommet réunira des hauts responsables politiques, des organisations internationales, des professionnels de santé, des experts et acteurs de la société civile, mais aussi des fondations et des personnalités issues du milieu académique, avec l'ambition de **renforcer la mobilisation internationale en faveur de la santé mentale, de promouvoir le respect des droits** et de valoriser les expériences innovantes à l'international.

Webinaire « qualityrights » de l'organisation mondiale de la santé (OMS - 28 mai 2021)

La restriction des libertés des personnes hospitalisées sous contrainte a été à l'ordre du jour. **L'isolement et la contention** ne doivent être pratiqués qu'en dernier recours. Marie-Jeanne Richard, la présidente nationale de l'UNAFAM, a exprimé son avis sur la personne hospitalisée : elle n'est « **pas un objet de soin mais un sujet de droit.** » Le soin intègre le devenir de la personne et son rétablissement.

Deux établissements à Bourg en Bresse et Jonzac ont associé un projet d'établissement et une réflexion des professionnels sur les qualityrights avec 8 observateurs formés aux qualityrights. Les professionnels ont abandonné certaines postures du soin pour mieux respecter les conditions de **dignité des patients** et une démarche d'accompagnement personnalisé. Et surtout une continuité des soins **en ambulatoire**. La réflexion commune a beaucoup apporté à chacun sans oublier **les aidants**.

A l'assemblée générale de l'unafam du 24 juin 2021 (en visio)

Albert Prevos, vice-président du Conseil Français des personnes handicapées pour les questions européennes, a expliqué l'importance de la législation européenne pour l'amélioration des droits des personnes handicapées en France. Les trois piliers sont **les droits, l'autonomie et la non-discrimination**. Le retard de la France est à remarquer. L'allocation adulte handicapé (AAH) existe dans les autres pays européens mais le droit de chaque citoyen handicapé d'avoir l'AAH dans un couple tel qu'il n'existe pas en France est incompréhensible au niveau européen. Le soutien financier européen postcovid qui passera par l'état central pourrait aider la psychiatrie qui a beaucoup souffert de la pandémie.

Marie-Jeanne Richard et Madame Roselyne Touroude, respectivement présidente et vice-présidente de l'UNAFAM, n'acceptent pas la discrimination qui est faite contre les personnes qui ont « une altération des fonctions mentales » pour l'attribution de la prestation de compensation du handicap (PCH). Très peu de personnes handicapées psychiques obtiennent cette aide humaine indispensable. Ce qui est reproché : manque de respect des droits, de l'accès à l'autonomie et pas d'égalité des chances. Il n'y a pas de reconnaissance des difficultés quotidiennes que vivent les personnes qui souffrent de troubles psychiques. L'état ne veut pas faire cet effort financier, les départements devraient être aidés financièrement pour que les nôtres aient accès à la PCH.

L'Unafam souhaite faire des **recours auprès de l'Europe** ou du comité des droits des nations à chaque fois que le droit des personnes handicapées psychiques n'est pas respecté.

Aide aux frères, sœurs, enfants de personne en souffrance psychique

Être enfant, adolescent et avoir un parent ou un frère, une sœur souffrant d'un trouble psychotique rend difficile l'épanouissement, le développement, la scolarité du jeune proche qu'il soit aidant ou non. L'impact de la maladie sur l'entourage jeune des patients est particulièrement perturbant avec la sensation de vivre en perpétuel déséquilibre, dans l'incertitude, l'étrangeté, la perplexité, de ne rien comprendre, d'être dans le flou et la confusion. Hélène Davtian, psychologue clinicienne et thérapeute familiale, qui été pendant 10 ans au siège national de l'Unafam chargée du développement de l'aide aux familles en psychiatrie, a créé, avec deux de ses collègues, le dispositif « **Les Funambules FALRET** » qui a pour but de soutenir la place des enfants et adolescents en psychiatrie adulte. Le dispositif développe un accompagnement pour les jeunes de 7 à 25 ans dont un parent, un frère ou une sœur souffre d'une pathologie psychiatrique telle que la schizophrénie, les troubles bipolaires ou la dépression sévère.

Groupes de parole

Les groupes de parole seront organisés en fonction du type d'approche et non par liens familiaux (fratrie – parents – conjoints) comme auparavant, ainsi Chantal Pierre proposera une approche systémique alors que Caroline Novarra proposera une approche cognitivo-comportementale.

Chantal Pierre

20 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 6 décembre 2021

10 janvier, 7 février, 7 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin 2022

Caroline Novarra

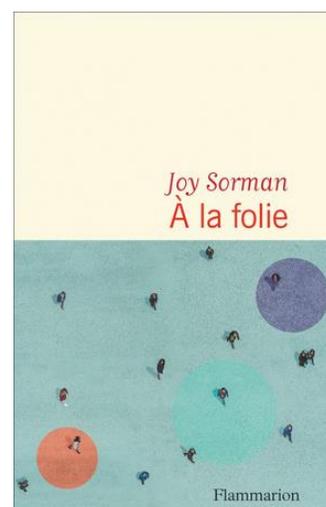
27 septembre, 18 octobre, 22 novembre, 13 décembre 2021

24 janvier, 14 février, 21 mars, 18 avril, 23 mai, 20 juin 2022.

A lire ...

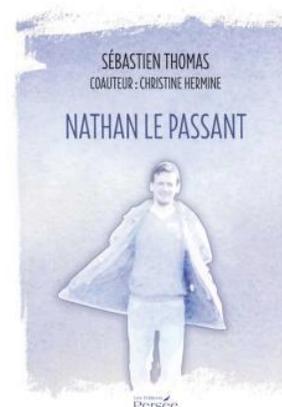
« A la folie - Joy Sorman - Ed Flammarion »

L'écrivaine a été reçue tous les mercredis dans le pavillon 4B d'un hôpital psychiatrique pendant un an. Un service de 12 lits et une chambre d'isolement. C'est un regard et une présence qui analyse ce lieu dans lequel on ne rentre pas facilement si on n'est pas patient psychique ou professionnel. Ce sont des êtres humains en grande souffrance et « privé(s) de toute vie sociale et affective » qu'elle rencontre et qu'elle écoute. Elle exprime une critique forte des conditions d'enfermement de ces personnes qui vivent dans « un système disciplinaire » où la parole est peu écoutée. Les soignants se trouvent aussi dans une situation difficile malgré leur volonté d'accompagner des patients cassés par la vie qui cherchent « à établir un lien de confiance ».



« Nathan le passant - Sébastien Thomas et Christine Hermine – Eds Persée »

En suivant les lettres de l'alphabet, un abécédaire, Sébastien écrit ses pensées diverses et aiguisées concernant la politique, la philosophie, le droit, l'art, la valeur des couleurs, la vie sociale en 2008 ... Son blog est un journal mis au grand jour. Un regard critique du monde du travail qui est très inégalitaire c'est « le paradoxe français ». Il critique le capitalisme qui détruit par les paradis fiscaux la valeur du patriotisme : pas de solidarité citoyenne qui amène à payer des impôts dans son pays. Dans ce monde globalisé les banques ont un impact fort sur l'économie et s'éloignent de toute valeur morale. Cette absence de morale dans les échanges sur internet est également une catastrophe. Le rôle du journaliste reporter doit rester majeur et libre de parole.



Christine Hermine, la mère de Sébastien, a réuni les écrits de son fils après son suicide à Saint-Nazaire le 3 mars 2012.

